

**Compte-Rendu de la Réunion
tenue le samedi 18 mars 2000
au Restaurant "Le Louis XVII"
40, boulevard Malesherbes, à Paris 8^{ème}**

Étaient présents :

M. Hamann	Président
de La Chapelle	Vice-Présidente
M. Desjeux	Secrétaire Général
M. Mésognon	Secrétaire général adjoint
Mme Pierrard	Trésorière

et

M^{mes} Alaux, Bodouroff, de Confevron, de Crozes, Hamann, Huvet, Davy-Rousseau, Spitzer, Wiener,
M^{elle} Sabourin
MM. Bancel, du Chalard, Delorme, Huvet, Majewsky, Spitzer.

était excusés :

M^{me} Védrine
M^{elle} Coutin
MM. Chomette, Gautier, Tremblay, Pietrek,.

Après le déjeuner habituel, le Président ouvre la séance :

I - Étude psychologique du Dauphin (2^{nde} partie)

par M^{me} Wiener

(voir en annexe)

Questions :

Q. : M. Mésognon : « Louis XVII a-t-il gommé le souvenir de ses parents par celui des Simon ».

Rép. : « Un enfant qui est sorti de son milieu familial peut très bien faire un transfert affectif de ses parents sur le compte Simon. De même que certains enfants peuvent s'attacher très fortement à la nounou avec laquelle il passe l'essentiel de leur enfance ».

Q. : Mme de Crozes : « Madame Royale ne peut pas avoir vraiment repoussé son jeune frère pour un témoignage fait certainement sous la contrainte. »

Q. : M. Mésognon : « Quelle sorte de père aurait-il pu être ? »

Rép. : « Son modèle aurait pu être au Simon ou celui d'un personnage qui se serait occupé de lui plus tard. Il aurait pu très bien être un bon père ; une partie de son intelligence, s'il est sorti du Temple, a du être employée à se restructurer ; plus son intelligence était importante, plus la souffrance aura été importante. »

II - Vie du Cercle

Nous avons le plaisir d'accueillir deux nouveaux membres au sein du Cercle.

III - L'Iconographie

La fiche numéro 15 est la dernière de la série en cours. Il vous sera adressé un formulaire pour vous réabonner prochainement.

IV - Les recherches

par M^{me} de la Chapelle

7 Germinal an II. Les employés du Temple, témoins ou suspects ? Extraits de leur interrogatoire au Tribunal Révolutionnaire.

Le 5 germinal de l'an II (25 mars 1794) au lendemain du procès des Hébertistes, un certain Jean François Brémond, dit Beaulieu, 44 ans, acteur au Théâtre de la Cité, dénonçait au T.R, sur les dires de son propre beau-père, un certain nombre d'employés du Temple ayant autrefois appartenu à la « maison d'Artois ». Le beau-père, ancien cuisinier chez le duc de Crussol, tirait ses renseignements du portier marchand de vin du Temple. (Il s'agit sans doute de la buvette du père Lefebvre). Le 7 germinal, interrogatoire des suspects :

Marius **DEBARON**, 48 ans, gardien des scellés au Temple, concierge dans la 1^{ère} cour, y demeurant.
« Pendant 17 ans, frotteur chez d'Artois- Suspendu 1 mois. Réintégré jusqu'au 27 septembre 1793. Règle du Temple : personne n'y entre qu'avec un officier municipal ou avec une carte signée d'un municipal. Aucune personne n'est entrée autrement. Lui n'est pas rentré dans la Tour depuis 1 an. Ne connaît aucune conspiration. »

Marie Françoise Geneviève **FLEURI**, femme **LEBARON**.
« Elle n'a vu rentrer dans la cour que des commissaires ou des personnes introduites par eux. N'est jamais rentrée dans la Tour. »

Louis **GOURLAY**, 50 ans, porte-clé à la Tour, et guichetier de l'endroit où « ils » sont renfermés.
« Balayeur de l'intérieur de la Tour jusqu'au 1^{er} juillet 1793. CAILLEUX, économe, le nomme guichetier au 1^{er} guichet le 1^{er} ventôse (19 février 1794. A noter qu'il ne prendra ses fonctions que le 27 février)
Nommé par le Conseil Général sur présentation du Conseil du Temple porte-cléf de l'intérieur de la Tour, à cause de la maladie de Monnier. N'a vu entrer que des administrateurs.

Son devoir l'obligeant à rester à son guichet, il n'a pu voir ce qui se faisait dans l'intérieur.

Jacques **ANGOT**, 63 ans, feutier au Temple.
Réformé chez d'Artois en 1792.
« Aux environs du commencement du mois dernier (ventôse), y ayant eu quelques changements dans la maison, Simon et Gagné parlèrent au Conseil pour lui faire avoir la place qu'il occupe. »(Notez l'influence prépondérante de GAGNÉ et de SIMON dans les nominations à la Tour : c'est d'autant plus étonnant dans le cas de Simon qu'en ventôse, il avait quiné son poste depuis un mois). Ce n'est pas lui qui porte le bois à l'intérieur de la Tour. »

Nicolas **MANCEL**, 73 ans, guichetier de la cour du Baillage, y demeurant, balayeur, monteur de bois chez d'Artois.
« Il y a 9 mois, le guichetier ayant été conduit à l'hospice et l'administration ayant fait un nouveau mur pour y établir un autre guichet, il y fut nommé en qualité de guichetier. Il n'entre dans la maison que des municipaux ou des personnes introduites par eux. »

Marie Françoise **SALLY**, femme de Jean Jacques **ROCKINSTROH**, 47 ans, lingère du Temple.
« En 1789, son mari rentre en qualité de tapissier chez JUBEAU, garde-meubles de d'Artois. Réformé sous la Révolution. En novembre 1791, JUBEAU la nomme lingère et elle prend au Temple un logement avec son mari. N'a pénétré dans le Temple que le jour de l'arrivée de Capet. N'y a plus mis les pieds. Ce sont les municipaux qui lui ont conservé sa place. Chargée seulement d'avoir soin du linge. Ne se mêle de rien d'autre. Son mari n'est chez elle que pour y loger. »

Pourquoi ces interrogatoires en germinal de l'an II, alors que les hébertistes ont été exécutés ? Qu'a révélé leur procès, dont on a interdit la diffusion intégrale ? Il s'agissait de rien moins, concernant les prisonniers du Temple, qu'un transfert à la Conciergerie, où une émeute avait été organisée, ainsi que dans les autres prisons. Une motion dans ce sens avait été déposée par la section Mutius. Scaevola le 5 ventôse, mais repoussée par la section des Lombards et les Robespierristes. Qu'à cela ne tienne : comme on le sait, Bourgeois, un hébertiste, avait préparé un faux ordre de transfert. Il l'avouera au T.R. avant d'être guillotiné.

Et à la Tour du Temple, que se passait-il en ventôse ? Les habitants de la petite Tour, FONTAINE, MATHÉ, avaient été renvoyés fin octobre 1793. Seule restait une énigmatique femme de charge dont les factures ne révèlent pas

l'identité, et qui couchait au 1^{er} étage. Madame Védrine, la dernière fois, vous a rappelé que MONIER est remplacé par GOURLET au début de ventôse (le 27 février), que Tison est mis au secret, que les princesses n'entendent plus le petit prisonnier au second étage.

J'ajoute que DURAND a fourni le 7 janvier une clé pour la salle à manger ainsi que pour l'armoire. Or, seule la salle à manger de la petite Tour contenait une armoire (armoire à liqueurs : inventaire de BARTHÉLÉMY) L'ancienne salle à manger du 2^{ème} étage de la grosse Tour contenait seulement une table, des chaises, des encoignures et des tables « servantes », ou tables d'office.

Il semble donc que le petit Capet ait été enfermé dans la petite Tour, au moins pendant le temps des travaux, qui se sont poursuivis jusqu'au 1^{er} mars 1794. Et ce, dans l'ancienne salle à manger de l'archiviste BARTHÉLÉMY. Y est-il resté plus longtemps ? Il était facile d'expliquer aux municipaux que, de crainte d'une conspiration,- et c'était la hantise du gouvernement - il ne fallait pas que l'on sache le lieu exact où Louis XVII était enfermé. (Personne, en 93, n'avait révélé son court passage à Ste Pélagie, que nous ne connaissons que par le dessin d'Hubert Robert).

Cette différence de lieu de détention serait un fait de toute première importance resté ignoré jusqu'ici, et qui, à mon avis, changerait complètement la donne quant aux dates de substitution et d'évasion, qui restent par ailleurs comprises entre fin nivôse et thermidor. Et toute l'histoire effroyable de l'enfermement racontée par Beauchesne se résumerait à une manœuvre fort réussie d'intoxication.

En voici un exemple -Pour Beauchesne, le municipal Cressent, de garde en mars, avait été exclu « pour avoir osé plaindre le sort du petit Capet ». Or Cressent s'était contenté de dire qu'il était « mal élevé » Ce n'est pas la même chose. On voit que les recherches aboutissent parfois à faire prendre à l'histoire une direction tout à fait inattendue ... et qui reste naturellement, à confirmer.

V – Au sujet d'une sortie

Le principe d'une sortie a été étudié. Différentes propositions ont été faites :

Le château de Breteuil, le père Lachaise, le château de Versailles, la Chapelle Expiatoire.

Il a été arrêté que le samedi 20 mai prochain il serait organisé une journée complète à Versailles. Le programme détaillé vous sera adressée en temps voulu. De plus, une visite du cimetière du père Lachaise est prévue en octobre prochain.

VI - Questions diverses

M. Delorme étudie un possible départ de Louis XVII pour Saint-Domingue.

M. Hamann lie le communiqué qu'il a fait parvenir à un certain nombre d'organes de presse.

(voir en annexe)

La séance est levée à 17h15

le Secrétaire Général

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Desjeux', with a horizontal line underneath.

Édouard Desjeux

Étude psychologique du Dauphin (2^{nde} partie)

par M^{me} Wiener

Pour les contemporains des faux-dauphins, confronter ceux-ci à la connaissance de leur enfance à Versailles semblait être une preuve de vérité ; reconnaissance de vêtements, de lieu ou de personnes. Les adultes de la Restauration ignoraient certaines données inhérentes au développement de tout enfant : en particulier ce que nous appelons l'amnésie infantile qui s'installe à partir de six ans jusqu'à environ dix ans; ce qui fait que chaque individu ne garde de sa petite enfance que des bribes, des fragments qui ne peuvent en aucun cas retracer la continuité, des premières années; en général ce sont les parents et l'entourage qui sont dépositaires de la mémoire des événements survenus à l'enfant et qui les lui racontent ce qui fait qu'un individu normal fait très bien la différence entre ses propres souvenirs et ce qu'on lui a raconté qu'il intègre comme quelque chose d'extérieur faisant partie de sa vie. Cette notion est très importante parce qu'elle entache très sérieusement certains témoignages ; celui de Naundorff en particulier qui a raconté avec force détails ses années à Versailles.

Quatre périodes dans la courte vie du jeune Louis XVII :

- 1/ L'enfance insouciante à Versailles qui se termine avec la fuite à Varennes
- 2/ L'enfermement jusqu'à la mort du roi
- 3/ La période avec sa mère
- 4/ L'isolement - l'éducation républicaine - la déposition -

1/ L'enfance insouciante ou heureuse à Versailles :

Notons qu'il n'est pas le dauphin et peut bénéficier d'une éducation moins contraignante ; il a quatre ans quatre mois quand son frère meurt ; un peu plus quand la famille royale est ramenée à Paris ; il est devenu dauphin pratiquement au moment où la Monarchie connaît de graves problèmes et s'occupe certainement beaucoup moins de l'éducation de l'héritier. Il est trop jeune pour se rendre compte des enjeux et des dangers. Quand on l'habille en fille pour fuir il croit qu'ils vont à la comédie ; le retour de Varennes avec la présence très proche des gens, les cris et les menaces, la peur de ses parents doivent être quelque chose qui l'ont marqué, sans doute le premier souvenir de peur tenace.

De cette période, il ne peut avoir gardé que quelques morceaux de souvenir ; s'il est parvenu à l'âge adulte, s'il est allé à Versailles, il n'a rien pu reconnaître ; il ne peut pas avoir le souvenir complet de cérémonies, de costumes ou de conversations entendues, ni même de noms des personnes l'entourant s'il n'a pas continué à les voir après. C'est impossible. Faisons une parenthèse : sa sœur a sept ans de plus que lui ; elle ne garde pas plus de souvenirs de sa petite enfance, mais au moment où la mémoire se fixe, elle est restée dans les mêmes lieux ; il y a donc eu continuité pour elle.

2/ Le Temple :

La période avec son père, cette vie familiale presque bourgeoise est une période plutôt constructive pour l'enfant avec une relation intime à son père qu'il n'aurait pas eu à la cour. Pour son équilibre futur cette période a son importance. Elle se termine avec la mort du roi, il a 7 ans dix mois ; c'est aussi un échec pour le jeune enfant habitué à ce que les gens succombent à son charme ; les municipaux refusent la grâce qu'il demande. Les enfants se sentent toujours coupables de la mort d'un proche ; cette culpabilité ne peut qu'avoir été renforcée par l'échec de sa démarche.

3/ Le deuil :

Il porte le deuil de son père. Il est très difficile de savoir si Marie-Antoinette s'est vraiment agenouillée (dire de la Restauration) et si l'enfant a compris le sens de ce geste qui peut se confondre avec celui dû à une très grande affliction. Jusqu'au 3 juillet, il reste en famille. La mort de son père est présente dans les vêtements de deuil, les pleurs, les silences et les paroles, et la menace qui continue à peser ; s'il peut ne pas bien se souvenir du visage de son père, il ne peut pas oublier que sa mort est liée à son statut de roi. Pas un avenir enviable. Quand on la sépara de sa mère, il hurla de peur.

4/ L'éducation républicaine :

L'éducation républicaine et la présence quotidienne de Simon vont encore reléguer plus loin Versailles; cette fracture entre les lieux et l'éducation ne font qu'accentuer les choses; entre 7 et dix ans, il y a davantage de souvenirs, mais toujours pas complets; uniquement à cause de l'âge, c'est donc de Simon que Louis XVII se souviendra plus que de son père et des habitudes qu'il lui donnait dont boire, même si au début, il n'aimait pas cela; Le vrai choc est certainement la déposition contre sa mère devant plusieurs hommes intimidants; il n'a pas sans doute compris ce qu'on lui faisait signer ni même demandé mais le mécontentement de sa sœur a redoublé sa peur; il vaut faire plaisir à tout le monde et n'y arriva pas. Ce témoignage doit peser lourd pour plus tard entre le

frère et la sœur ; si l'enfant a pu oublier tout en partie et ne garder qu'un sentiment de culpabilité ou de mensonge, sa sœur elle est en âge de ne rien oublier et de faire porter une grosse part de responsabilité, à son frère dans la mort de leur mère ; elle ne lui a peut-être jamais pardonné. L'isolement complet va le rendre malade ; c'est un enfant qui n'a jamais été seul. Il est trop jeune pour avoir la volonté de garder une hygiène de vie comme sa sœur. Il va se déstructurer psychologiquement et montrer des symptômes graves comme un mutisme, une cachexie et sans doute une perte partielle (pouvant être réversible) des apprentissages lecture et écriture. S'il n'est pas mort, tout dépend du projet de ceux qui l'ont fait sortir ; il n'avait pas de papier attestant de son identité ni d'objets personnels.

Faisons une projection : l'enfant de dix ans qui est sorti du Temple est un enfant malade physiquement, affaibli gravement traumatisé par son isolement et la peur d'être exécuté ; c'est à la fois un otage et un fugitif menacé ; un otage encombrant à cause de son état de santé ; Si on ne lui a pas donné de soins et de l'affection, c'est un enfant en grand danger qui peut ne pas avoir survécu longtemps. Il aura à affronter encore un nouveau traumatisme quand il apprendra la mort de sa mère et de sa tante. S'adapter à un nouvel environnement, de nouvelles personnes et surtout une nouvelle identité, ou plusieurs. La nécessité, de la cacher à dû entretenir sa peur de mourir ; c'est un enfant qui a peur, qui est même terrorisé ; s'il a par exemple été confronté à une situation délicate : rencontré des gendarmes par exemple, il peut très bien avoir été pris de tremblements nerveux ou faire sous lui ; Il ne faut pas exclure des manifestations physiques telles crises de nerfs, évanouissements, colères subites suivies de périodes de prostration.

Les symptômes tels que terreurs nocturnes, angoisse, culpabilité, ont peut-être pu être refoulés avec le temps mais ont laissé, des traces. Au fur et à mesure que le temps passe, c'est un otage de moins en moins précieux à cause de sa transformation physique qui fait qu'on ne pourra plus forcément reconnaître le dauphin dans l'adolescent ou là jeune adulte.

Enfant extraverti, charmeur avec son corollaire une volonté faible, peu port, sur le savoir, menteur, peureux et sujet à des crises convulsives. Une certaine arrogance. Un tel enfant serait de toute façon devenu un personnage de second plan; Personnalité faible et soumise; une certaine apathie; indolence voire une certaine paresse morale; quelqu'un de velléitaire, sans doute cyclothymique alternant des moments normaux ou même de gaieté (personnalité première) avec des de longues périodes de tristesse voire de mélancolie; la culpabilité n'a jamais dû le quitter; un questionnement certain sur son identité réelle et un doute permanent sur celle-ci; phobies certainement celle de la foule. Un homme qui a dû trouver une échappatoire à ses difficultés existentielles dans la boisson (habitude qu'on lui a donné au Temple), docile, crédule et passif ayant pu garder une petite mythomanie qui le ferait plus ressembler à un fils de famille déchu ou à une héros de comptoir qu'à un héritier d'une lignée royale revendiquant son héritage. Pour moi c'est un homme qui n'a sûrement pas revendiqué un quelconque héritage (titre, royaume) parce que cela ne pouvait pas correspondre à grand chose pour lui. Il ne souvient pas de la Monarchie absolue; cette notion de haute naissance n'a pas été entretenue et soutenue par une éducation, par la présence de châteaux, de serviteurs, de courtisans, de cérémonies avec des beaux costumes et des décorations; sa mémoire a gardé le souvenir d'une royauté déchu, menée par la foule; un père condamné à mort à causa de son titre de roi; de même pour sa mère; il y a donc pour lui un lien direct et douloureux de causa à effet entre être roi et mourir, une situation dangereuse qu'il a dû rejeter à chaque fois qu'on lui en a parlé. Qu'on ne me fasse pas dire ce que je n'ai pas dit : ce n'est pas un "taré" mais un homme cassé, dépassé par un héritage trop grand pour lui et inaccessible.

Il n'a pas revendiqué publiquement à cause aussi des risques de prison mais il a pu quelquefois essayer de recoller les morceaux du puzzle. Seul, je doutais qu'il y soit arrivé. Tout dépend des gens qu'on a placés auprès de lui à sa sortie de prison. Seul, il ne pouvait rien prouver ; et personne ne lui a servi de caution. Et ça c'est un vrai mystère, surtout sous la Restauration.

La langue maternelle : à dix ans, elle est fixée ; il ne peut l'avoir oubliée totalement surtout qu'il a appris à la lire et à l'écrire ; s'il avait fait le choix de ne plus la parler par vengeance contre la France, il aurait encore moins revendiqué le trône d'un pays haï dont il refusait de parler la langue. Ceci pour donner un éclairage au fait que Naundorff prétendait avoir oublié le français.

Sa sœur est plus âgée et ses sept années de plus changent beaucoup les choses ; de plus c'est une fille donc pas appelée à régner. Elle est aussi d'un tempérament plus fort avec des acquis qui le resteront. Malgré cela à la fin de sa captivité, elle ne parla plus et refuse toute sociabilité. C'est la présence d'une femme placée près d'elle qui l'a resocialisée.

En conclusion, la personnalité, le profil psychologique de Louis XVII adulte, s'il a survécu bien sûr, ne pouvait être qu'à l'opposé de ceux des prétendants. Entre lui et eux, une différence de poids : celle de la réalité du prix à payer à être né roi. Louis XVII ne veut ni retourner en Prison ni mourir comme ses parents ; les prétendants qui ont une autre histoire familiale - même s'ils la taisent - ne voient que la célébrité, l'argent et les avantages à retirer d'une telle naissance. Là où les prétendants se voient avec une cour et la vie facile, le vrai Louis XVII ne voit que le danger, les cris de la populace et la guillotine.

LES A.D.N. DONNERONT-ILS LA SOLUTION AU MYSTÈRE DU TEMPLE ?

NON, CAR LOUIS XVII N'EST PAS MORT AU TEMPLE

Depuis plus de deux siècles, des centaines d'historiens ont écrit sur la question Louis XVII, mais hélas, sans nous donner une solution, et pourtant... Et pourtant, nous avons de grandes probabilités pour que le Dauphin ait quitté le Temple, donc il y a eu évasion.

Tout d'abord, considérons le **19 janvier 1794**, date pour laquelle SIMON et sa femme abandonnèrent la charge d'éducateur du Dauphin.

Première énigme

Le 19 janvier 1794 était un dimanche et le décadi 30 nivôse an II. Or, ce jour là, les ouvriers qui travaillaient à l'aménagement de la chambre du Dauphin, n'étaient pas présents. Quant à la garde, il y avait un certain relâchement et les municipaux étaient plus détendus car personne, ou peu, ne venait les déranger. Or, c'est précisément ce jour là que le couple SIMON avait décidé de déménager. Était-ce préparé ?

Deuxième énigme

L'on dit que durant toute la journée du 19 janvier, la SIMON et son mari n'arrêtèrent pas de descendre et de remonter les escaliers pour déménager. Déménager quoi ? Quelques hardes à emporter étaient les seules affaires personnelles des SIMON. A telle enseigne que Mme Élisabeth et Mme Royale, qui épiaient ces allées et venues, pensèrent que l'on emmenait le Dauphin.

Troisième énigme

Les quatre municipaux : LEGRAND, LASNIER, COCHEFER ET LORINET, chargés de récupérer le Dauphin, signent un bon de décharge pour dire que l'Enfant est bien portant. Or, il était dix heures du soir et le " louveteau " dormait. Comment ces quatre municipaux ont-ils pu reconnaître Louis XVII ? A l'aide d'une chandelle, l'on a des difficultés à voir ce que l'on regarde !

Quatrième énigme

Le 20 janvier 1794, la garde montante pour relever ceux de la veille, n'est point présente. Les quatre municipaux du 19 janvier devront rester une nuit supplémentaire et n'être relevés que le 21. Peut-être avait-on des consignes à appliquer après le départ des SIMON ?

Cinquième énigme

SIMON, qui se targuait d'aimer le gamin, l'a-t-il revu après son départ du Temple ? Il l'a certainement aperçu lorsqu'il a monté la garde au Temple les 21 février, 19 mars, 3 avril, 3 mai et 31 mai, mais aucun contact. A quoi bon renouer des contacts si l'enfant qui était au Temple n'était plus Louis XVII...



Ensuite, une autre date est énigmatique, celle du 23 au 24 mai 1794 :

L'espion Francis DRAKE informe le chef du gouvernement britannique, William PITT, que ROBESPIERRE a fait sortir le Dauphin du Temple dans la nuit du 23 au 24 mai 1794 et l'a emmené à Meudon.

Première énigme

Le château de Meudon existait et son parc jouxtait une charmante maison qui était la propriété de ROBESPIERRE et où s'y rencontraient les Conventionnels. Peut-être que ROBESPIERRE avait choisi Meudon pour être tranquille et dédouané de toutes suppositions par " les autres ".

Deuxième énigme

Le Roi d'Espagne avait émis comme condition de cessation de la guerre que les enfants royaux lui soient remis. ROBESPIERRE était parfaitement au courant de ces exigences. Ainsi, en sortant Louis XVII du Temple, ROBESPIERRE avait-il à portée de main la liberté de l'échanger ?

Troisième énigme

Quelques jours plus tard diront certains, le lendemain 25 mai diront les autres, ROBESPIERRE réintègre au Temple Louis XVII ou... un autre enfant ! Mieux encore, l'on peut supposer que l'enlèvement de Louis XVII par ROBESPIERRE n'était pas le " bon enfant ". Devant cette duperie, il ramène au Temple un substitué, le vrai Dauphin n'étant déjà plus là.

Quatrième énigme

Lorsque le 9 thermidor, ROBESPIERRE fut blessé à la mâchoire, il demanda du papier et un moyen pour écrire. Cela lui fut refusé. Or, il savait qu'il n'avait plus que quelques heures à vivre. ROBESPIERRE souhaitait-il faire des révélations ? Lesquelles ?



Pour conclure.

L'on a pu observer qu'à travers deux dates l'on aura envisagé l'évasion du Dauphin, soit de façon rocambolesque par l'intermédiaire des SIMON (le 19 janvier 1794), soit de façon plus " normale " par la sortie du Temple avec ROBESPIERRE. Ces deux événements possibles, et il y en a d'autres, ont fait qu'une évasion a cristallisé des centaines d'historiens. Mais qu'est devenu le Dauphin après son enlèvement ?

J'ai écrit récemment un livre, " Louis XVII et les 101 prétendants ". Parmi ceux qui sont cités, peut-être pourrions-nous imaginer que l'un d'entre eux soit le vrai ? Alors !

C'est pour toutes ces raisons que l'analyse A.D.N. démontrera que Louis XVII n'est pas mort au Temple.

Il y aurait eu donc une ÉVASION ou bien alors Louis XVII serait mort avant le 8 juin 1795... Mais ceci est une autre histoire que certains historiens ont abordée.

Jacques HAMANN

Le Cercle est en deuil

Elle était encore présente à notre réunion du 18 mars au Louis XVII.

Elle s'était faite accompagner en taxi et avait tenu, me semble-t-il, à être une dernière fois parmi nous.

Lorsque je l'ai vu arriver, ma surprise fut grande et je lui ai dit : « Vous ne pouvez pas imaginer que comme votre présence me fait grand plaisir ». Certes, elle avait considérablement maigri, certes l'on ressentait qu'elle était atteinte par ce mal sournois mais elle conservait malgré tout une certaine coquetterie de femme et, elle ne se plaignait quasiment jamais.

Depuis le 29 mai 1992, elle était membre du Cercle et avait participé activement à la rédaction de l'histoire du Dauphin de 1793 à 1795. Et souhaitait ardemment contribuer à faire découvrir la vérité. Elle fut aussi membre de notre Conseil d'Administration.

Hélas, Madame Davy-Rousseau, car c'est bien elle qu'il s'agit, s'est éteinte en ce mardi 21 mars.

Personnellement, je vous conserverai chère Madame une profonde estime et j'avoue que je vous considérais comme une grande dame. Madame Davy-Rousseau, tous vos amis du cercle vous disent adieu.